

est une association d'architectes, société civile à forme de sprl, qui regroupe les compétences des architectes **Eric Lamblotte** et **Benoit Straeten**, actifs depuis 1996 dans le domaine de l'architecture (constructions, transformations et extensions de bâtiment de tous types).

L'ARCHITECTURE ...

... est la **passion** commune qui nous anime depuis de nombreuses années et qui sous-tend notre association depuis 2008.

L'architecture est plurielle et s'exprime au travers des différentes techniques de construction « **ossature bois** » ou « **massive** » que nous maîtrisons indifféremment.

Notre architecture est particulièrement orientée vers l'**économie d'énergie**, mais surtout, elle veut participer au **bien-être** de ses occupants et fait la part belle aux matériaux écologiques, voire « bio » !

... & le BOIS

... parce que ce matériau, par ses qualités techniques, écologiques et esthétiques indéniables, est devenu le symbole de cette nouvelle architecture orientée vers l'économie d'énergie et le bien-être : **maison bioclimatique, maison basse énergie, maison passive, maison saine...**

qu'il constitue l'ossature même du bâtiment, en parement (bardage), en finitions intérieures ou utilisé simplement comme élément structurel ponctuel, le bois est présent dans toutes nos réalisations.



ARCHITECTURE & BOIS

association d'architectes, société civile à forme de sprl

Eric Lamblotte Benoit Straeten

Étude de projets

Il s'agit de l'essence même du métier d'architecte ! **Nous vous aidons à concrétiser votre projet** ... « à mettre une image et un prix dessus ! ».

Nous attachons une importance essentielle à tenir compte de votre programme, des fonctionnalités pratiques et esthétiques que vous voulez y apporter, mais également de votre budget, afin d'arriver à obtenir le juste équilibre entre ces deux éléments essentiels.

Écoute, conseils, objectivité, transparence, et créativité sont, pour nous, les maîtres mots de cette étape qui nécessite du temps et du recul, de la « première esquisse martyre » au « bon projet ». Pour cette raison, nous vous proposons une étude de faisabilité à un prix très étudié et sans engagement qui vous permettra d'avoir une « idée concrète et chiffrée sur papier »

Etude thermique et développement durable

Lors de l'étude de votre projet, nous intégrons dès l'esquisse les aspects énergétiques qui constituent véritablement notre cheval de bataille.

Nous avons déjà à ce jour à notre actif quelques projets titulaires du **label officiel « maison passive »** et **tous nos projets peuvent être qualifiés de « basse énergie »** relativement à l'époque de construction.

Pour preuve que nous n'avons pas attendu la **légalisation PEB** pour nous mettre à la page, nous étions partenaires de la première heure de l'action « **construire avec l'énergie** » mise en place en 2003 par la Région Wallonne pour les candidats bâtisseurs qui voulaient aller plus loin que la législation en vigueur.

Nous veillons également, dans la limite des contraintes budgétaires, à privilégier l'utilisation de **matériaux sains et durables** et à vous conseiller sur les possibilités qu'offre l'**eco-construction**.

Dossier de permis d'urbanisme, appel d'offres et suivi de chantier

Partenaires de A à Z dans toutes vos démarches administratives, nous vous conseillons aussi sur les modes et les types de construction. Nous élaborons les cahiers des charges et les métrés, nous organisons les appels d'offre pour faciliter le choix des entrepreneurs et assurons le suivi de chantier et la coordination sécurité-santé.

Dans notre approche de la mission d'architecture, nous tenons compte de la part -pouvant être très importante en ossature bois par exemple- de travaux éventuellement réalisés par le maître de l'ouvrage en « auto-construction », en adaptant l'étendue de notre mission et bien entendu le montant des honoraires y relatifs ...

Audit énergétique et certification énergétique

En parallèle à notre activité d'architecte, nous nous sommes engagés avec la Région Wallonne dans la politique d'amélioration énergétique du bâti existant, dans ce cadre nous vous proposons :

- la réalisation d'un « **audit énergétique** » (IPAE 2) qui vous donneront une idée sur « l'état énergétique » de votre bâtiment et sur les possibilités d'améliorations.

- l'établissement d'un « **certificat énergétique** », véritable carte d'identité énergétique de votre bâtiment, obligatoire en cas de vente ou de location du bien.

En savoir plus...

Nous vous invitons, à vous rendre sur notre site internet : www.architecture-bois.be, qui constitue notre meilleure vitrine et un portail d'informations utiles sur la construction bois, basse énergie, et passive : **Vous pourrez y découvrir de nombreux projets finis ou en en chantier, ainsi que divers articles techniques généralistes**. Il est régulièrement mis à jour : n'hésitez donc pas à le visiter souvent !

Vous pouvez nous contacter pour convenir d'un premier entretien informatif. **Celui ci est gratuit est sans engagement !**

Dans le cadre de cette rencontre nous pourrions déjà vous donner une première idée de la faisabilité de votre projet et vous informer sur la plus value que notre concours vous apporterait...

bureau : **Rue du Perron, 64 à B-4000 Liège** / tel : **04 361 31 13** / fax : **04 367 13 87**
 Eric Lamblotte : **Rue Marie Louise, 22 à B-4910 Theux** / GSM : **0476 23 83 11**
 Benoit Straeten : **Rue du Travail, 43-45 à B-4030 Grivegnée (Liège)** / GSM : **0495 35 42 89**
 mail : architecture-bois@skynet.be / site internet : <http://www.architecture-bois.be>